

Finlande

Mesures recommandées

En raison de la répartition actuelle des parasites et des maladies transmises par des parasites dans ce pays, nous vous recommandons les mesures suivantes pour protéger votre chien ou votre chat :

- **Protection contre les puces et les tiques**

Application quelques jours avant le départ. Renouveler régulièrement la protection pendant le voyage selon la durée d'efficacité.

- **Vermifuge contre les ascaris et les ankylostomes**

Application selon le type de détention et d'alimentation de votre animal. Vous pouvez recevoir des mesures concrètes et adaptées de manière individuelle à votre animal sur notre [Test-Online](#).

- **Vermifuge contre les cestodes (échinococcose)**

24 à 120h avant l'entrée sur le territoire finlandais, les chiens doivent être traités avec le principe actif Praziquantel contre le cestode *Echinococcus multilocularis*. Le nom et le dosage de la préparation, ainsi que la forme d'application doivent être attestés par le vétérinaire dans le passeport de l'animal.

Tips supplémentaires : Certains médicaments (Spot-On, colliers, comprimés) font simultanément effet contre plusieurs des parasites mentionnés ci-dessus. Ainsi, certaines des mesures recommandées peuvent être englobées par l'application d'un seul médicament. Questionnez votre vétérinaire à ce sujet.

Point important : *Les limites entre régions à faible et haut risque sont bien évidemment floues. Ce test ne peut fournir qu'une orientation dans ces situations-là. En cas de doute, vous devriez vous faire conseiller personnellement par votre vétérinaire.*

Informations détaillées

Protection contre les puces

Les puces sont actives dans toute l'Europe, toute l'année. La présence de puces n'est pas seulement désagréable pour votre chien ou votre chat; les puces peuvent également lui transmettre des agents pathogènes, comme par exemple le cestode *Dipylidium caninum*.

ESCCAP vous recommande ainsi de protéger votre animal avec une préparation anti-puce également lors de vos périodes de voyage.

Vous trouverez des médicaments appropriés chez votre vétérinaire. Le médicament agit quelques jours après l'application et son effet est maintenu, selon les préparations, environ 4 semaines à 3 mois. Vous devriez ainsi traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage selon la durée d'efficacité, afin qu'une protection permanente soit garantie.

Protection contre les tiques et les maladies transmises par les tiques

Il existe différentes espèces de tiques, qui peuvent, par leur piqûre, transmettre aux chiens et aux chats les agents pathogènes de certaines maladies, comme par exemple la babésiose, la borreliose, l'ehrlichiose ou l'anaplasmose.

Quelques-unes de ces espèces de tiques sont certes plus fréquentes dans certains pays d'Europe que d'autres, toutefois, il n'existe aucun pays exempt de tiques.

ESCCAP recommande ainsi, au sein de l'Europe, de protéger les chiens et les chats contre l'infestation de tiques et par la même occasion contre le risque de maladies vectorisées par les tiques.

Vous trouverez des médicaments appropriés chez votre vétérinaire. La protection commence quelques jours après l'application et dure, selon les préparations, environ 4 semaines à 3 mois. Vous devriez ainsi traiter votre animal quelques jours avant le départ et renouveler régulièrement la protection pendant le voyage selon la durée d'efficacité, afin qu'une protection permanente soit garantie.

Puisqu'aucune préparation ne peut éviter de manière sûre une infestation de tiques, vous devriez de plus examiner votre animal après les promenades en plein air et enlever les éventuelles tiques.

Protection contre les vers gastro-intestinaux

Votre animal peut être contaminé dans toute l'Europe par des ascaris (*Toxocara canis*, *Toxocara cati*) et des ankylostomes, qui sont également transmissibles à l'homme. Si votre animal chasse et mange des proies sauvages ou est nourri avec de la viande crue, il peut de plus s'infecter avec des cestodes.

ESCCAP vous recommande ainsi de protéger votre animal avec des médicaments appropriés contre les conséquences d'une infestation de vers, ou de contrôler la présence de vers à l'aide d'examen coprologiques.

Les mesures concrètes recommandées diffèrent selon les espaces de sortie, le type d'alimentation et s'il y a contact avec des congénères. Sur notre Test-Online, vous pouvez découvrir les recommandations individuelles pour votre animal, en répondant gratuitement à quelques questions précises. Aller au [Test-Online](#).

Important : 24 à 120h avant l'entrée sur le territoire finlandais, tous les chiens – indépendamment de leur risque de contamination individuel – doivent être en plus traités avec le principe actif Praziquantel contre le cestode *Echinococcus multilocularis*. Le nom et le dosage de la préparation, ainsi que la forme d'application doivent être attestés par le vétérinaire dans le passeport de l'animal.

Alternativement, il est également accepté que les chiens soient traités tous les 28 jours. Avant d'entrer en Finlande, ces chiens doivent avoir été traités deux fois en 28 jours. Le traitement doit ensuite être poursuivi régulièrement. Cette vermifugation doit également être attestée par votre vétérinaire dans le passeport pour animaux de compagnie.